

DEPARTEMENT  
de  
**SAONE ET LOIRE**  
-----  
ARRONDISSEMENT  
de MACON

-----  
CANTON  
DE MACON-I

-----  
**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE  
CHARNAY-lès-MACON**  
-----

**SEANCE**  
Du 26 février 2026

-----  
Membres en exercice : 16  
Membres présents : 8  
Membres votants : 11

-----  
**Objet de la délibération**

Convention partenariat avec  
l'association France Alzheimer.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de la VILLE DE CHARNAY-lès-MACON**  
-----

L'an DEUX MIL VINGT SIX et le vingt-six du mois de février, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Charnay-Lès-Mâcon, réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la vice-présidence de Marie-Thérèse THOMAS.

**Etaient présents** : Madame Marie-Thérèse THOMAS, Madame Marie-Pierre BEAUDET, Monsieur Jean-Bernard GAUTHIER, Madame Maguy MONNERY, Madame Sylvie BAUTISTA, Madame Laurence MITTON, Madame Carine PARRIAUD-DUCOTÉ, Monsieur Christophe GUYENON.

**Etaient excusés** : Madame Christine ROBIN, Madame Béatrice JETON DESROCHES, Madame Kathia CASTEIL a donné pouvoir à Madame Marie-Thérèse THOMAS, Monsieur Yves CHOTARD a donné pouvoir à Monsieur Jean-Bernard GAUTHIER, Madame Marie-Elise MEHU a donné pouvoir à Monsieur Christophe GUYENON.

**Absents** : Madame Patricia VAZ, Monsieur Jacques PERRIN, Madame Anne ISABELLON.

Rapporteur : Marie-Thérèse THOMAS

**EXPOSE**

Dans le cadre de sa politique sociale, le CCAS de Charnay a engagé en 2023 un partenariat avec l'association France Alzheimer pour une durée de trois ans, afin d'apporter son soutien notamment en faveur des personnes les plus fragiles tels que les malades d'Alzheimer.

Arrivant à échéance, le CCAS souhaite renouveler ce partenariat, en s'engageant sur trois nouvelles années, un partenariat qui se traduira autour de deux actions majeures en 2026. Pour 2027 et 2028, l'association transmettra au CCAS, la liste et les dates de ses actions à Charnay-Lès-Mâcon.

Pour 2026, les deux actions majeures sont :

- D'une part soutenir l'association à réunir les personnes malades sur la commune en organisant un temps convivial « goûter » qui aura lieu le 3 avril prochain à 14h00, qui se déroulera à la salle Ballard de la commune ;
- D'autre part soutenir une formation dédiée aux aidants. Plusieurs sessions de formations ouvertes à tous, seront proposées avec pour objectif de venir aider les aidants à se former, à échanger et à trouver du soutien.

Ce partenariat sera communiqué par les supports de communication du CCAS de la commune de Charnay et réciproquement dans le cadre des

Acte rendu exécutoire après  
réception en Préfecture,  
le 06/03/2026  
et publication ou notification  
du 06/03/2026

*Thomas*

Pour le Président,  
la Vice-Présidente

Marie-Thérèse THOMAS

actions menées par l'association sur le territoire de la commune.

L'association, France Alzheimer agit principalement dans trois domaines :

- Accompagner et soutenir les familles et les malades
- Sensibiliser le grand public et les pouvoirs public sur cette maladie
- Soutenir la recherche contre cette maladie

Le siège actuel de l'association au niveau départemental est situé à Chalon-sur-Saône dont la présidente est Madame Annick GROISON avec une référente de l'association au niveau de la commune Madame Marie-Claire LANOIZELEE.

Il sera demandé aux membres du conseil d'administration :

- D'autoriser la Présidente ou son représentant à signer le renouvellement de la convention de partenariat.

### DELIBERATION

**VU** le projet de partenariat présenté en séance,  
Le rapporteur entendu,

Après intervention de Laurence MITTON, Marie-Pierre BEAUDET, Maguy MONNERY, Christophe GUYENON, Jean -Bernard GAUTHIER, Sylvie BAUTISTA.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**AUTORISE** la présidente ou son représentant à signer le renouvellement de la convention de partenariat avec l'association Ville Aidante France Alzheimer.

Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente,  
Marie-Thérèse THOMAS

